

LES VÊPRES DE PAQUES

DANS son livre *De ordine antiphonarii*, composé peu après 844, l'évêque Amalair décrit les vêpres de Pâques sous le titre suivant : *De glorioso officio quod fit circa vespertinales terminos in paschali ebdomada in Romana Ecclesia*, et il précise : *Notum solempniter est canere matrem nostram Romanam ecclesiam tres psalmos ante ymnum evangelii, et post ymnum duos, per diversa altaria diversorum locorum, saepissime tamen ad crucem et ad fontes*¹.

L'antiphonaire romain n'a gardé aucune des particularités liturgiques du *glorieux office* décrit par Amalair. Il nous est pourtant loisible d'y participer encore, mais il serait vain de se rendre pour cela au Latran ou à Saint-Pierre. Prenons plutôt le chemin de l'une de nos cathédrales ou même d'une église paroissiale dans l'un des diocèses de France ou du pays rhénan qui ont conservé la tradition liturgique de la procession aux fonts et de la station à la croix. Nous y trouverons l'essentiel des rites qui faisaient l'admiration du prélat franc. Voici l'*Ordo vesperarum et processionis ad fontes* en usage au diocèse de Nantes² pour le dimanche de Pâques et les deux jours suivants dans toutes les églises qui possèdent un baptistère : après la psalmodie des trois premiers psaumes avec leurs antiennes, on chante l'*Haec dies* et le *Magnificat* avec son antienne, puis l'oraison du jour. Sans rien y ajouter, *statim ordinatur Processio ad Fontes, in qua deferuntur Cereus paschalis, Olea sacra et incensum*. Durant la procession, on chante les psaumes

1. Ioannes-Michael HANSENS, *Amalarii episcopi opera liturgica omnia*, t. III, Cité du Vatican, 1950, p. 82.

2. *Officia propria dioecesis Nannetensis*, Tours, 1926.

Laudate pueri et In exitu. La procession fait le tour de la cuve baptismale que le célébrant doit encenser. Puis, quand le clergé est rentré au chœur, *stant omnes ante Altare majus et ante Crucifixum, et cantatur antiphona Alleluia, noli flere Maria et canticum Magnificat.* Après la reprise de l'antienne, le célébrant dit comme oraison la postcommunion de la nuit. L'office s'achève par le chant *ante crucifixum*, du répons *Christus resurgens ex mortuis*, et d'une troisième oraison suivie du *Benedicamus Domino, alleluia.*

On peut regretter que le nouvel *Ordo* de la semaine sainte n'ait pas rendu à l'ensemble des églises paroissiales de rite romain cette fonction liturgique éminemment pastorale qui, au soir de Pâques, ferait un si digne pendant à la rénovation nocturne des promesses baptismales. S'il est parfois difficile aux participants de la Nuit pascale de revenir à la messe dans la matinée, ne pourrait-on les inviter à se retrouver au soir du Grand Dimanche pour refaire ensemble la procession au baptistère ?

Il importe au moins que les Églises qui ont pu sauvegarder cet office sachent la valeur de la tradition dont elles sont dépositaires. Les pages qui suivent voudraient les aider à en prendre conscience.

I. — LE « GLORIEUX OFFICE » DANS LA ROME DU VII^e SIÈCLE

L'office vespéral de Pâques apparaît à Rome à l'époque byzantine. Si l'*Ordo XXVII* d'Andrieu, qui nous en donne la plus ancienne description, n'a pas été copié avant le milieu du VIII^e siècle, la structure même de la célébration et l'usage qui y est fait de la langue grecque nous reportent au moins un siècle plus tôt, tandis que le témoignage du sacramentaire grégorien nous fait franchir le seuil du VII^e siècle (592).

Le rite semble hérité de la liturgie de Jérusalem. Ethérie, dans son *Journal de voyage* (début du V^e siècle), note en effet que,

... pendant cette octave de Pâques, tous les jours, après le dîner, l'évêque avec tout le clergé et tous les néophytes, c'est-à-

dire ceux qui ont été baptisés, tous les apotactites (= moines), hommes et femmes, et aussi tous ceux des fidèles qui le veulent, montent à l'Éléona. On dit des hymnes, on fait des prières tant à l'église de l'Éléona, dans laquelle se trouve la grotte où Jésus instruisait ses disciples, qu'à l'Imbomon, c'est-à-dire à l'endroit d'où le Seigneur monta aux cieux. Et quand on a dit les psaumes et fait la prière, on descend de là jusqu'à l'Anastasis, au chant des hymnes, à l'heure du lucernaire; on fait cela pendant toute l'octave³.

Il s'agit donc, à Jérusalem, d'une fonction du soir, que rassemble au Mont des Oliviers, avant le lucernaire, les nouveaux baptisés avec les moines et les plus fervents des fidèles. C'est une liturgie pérégrinante, puisque après le rassemblement à l'Éléona on monte jusqu'à « l'église du sommet » (*en bomô*) avant de redescendre au Saint-Sépulcre. Mais il n'est pas question d'un pèlerinage aux lieux qui ont servi de cadre à la liturgie baptismale de la nuit sainte. Il est vrai que, dans sa description de la veillée pascale, Ethérie a passé très vite sur la description du baptême, sans allusion au baptistère, et que la consignation a dû avoir lieu près du Saint-Sépulcre, dans la rotonde de l'Anastasis.

A Rome la topographie baptismale de l'office du soir de Pâques est bien marquée dans le sacramentaire grégorien. Alors que le vieux gélasien (Reg. 316) se contente de donner un groupe de vingt-cinq oraisons *Incipiunt orationes paschales vespertinales* (1, 56), comme il convient à un sacramentaire presbytéral adapté à la liturgie des titres, le sacramentaire grégorien a conservé pour les vêpres de chacun des jours de l'octave pascale une série de trois collectes destinées *ad vespertas, ad fontes, ad sanctum Andream*. Il s'agit là des trois stations où se déroule successivement l'office. La première station a lieu *ad sanctum Iohannem*, l'*Ordo XXVII* précisera *in ecclesia majore* : nous sommes donc au Latran, dans la basilique constantinienne. Mais, le vendredi, c'est au Sessorianum, dans la basilique de Sainte-Croix-en-Jérusalem, que le sacramentaire marquera la station initiale et le samedi à Sainte-Marie Majeure. Qu'elle parte de la basilique constantinienne, de Sainte-Croix ou de Sainte-Marie,

3. ETHÉRIE, *Journal de voyage* (« Sources chrétiennes », 21), Paris, 1948, p. 243.

la procession se dirige *ad fontes*, vers le baptistère du Latran, dont les deux dernières basiliques ne sont d'ailleurs pas très éloignées. Du baptistère, la procession gagne l'oratoire de la Sainte-Croix, où, dans la nuit précédente, l'évêque a conféré aux nouveaux baptisés la confirmation. La proximité de l'hôpital de Saint-André avait fait donner à l'oratoire, érigé par le pape Hilaire (461-468), le nom de *Saint-André ad crucem* (*Ordo XXVII*, 77) qui explique la terminologie du sacramentaire. L'*Ordo XXVII* et plusieurs documents postérieurs marqueront parfois une quatrième station *ad sanctum Iohannem ad vestem*. Il s'agit là de l'une des deux chapelles dédiées par le pape Hilaire à saint Jean l'évangéliste et à saint Jean-Baptiste; elles ouvrent sur le baptistère; ni l'une ni l'autre ne peut donc marquer une véritable étape dans le déroulement de la procession : l'église majeure, les fonts baptismaux, l'oratoire de la Croix fourniront par contre un cadre que l'on essaiera par la suite de retrouver dans toutes les cathédrales de rite romain.

Comment se déroule la célébration liturgique ? La seconde partie de l'*Ordo XXVII* (67-94) en fournit une ample description⁴. Nous sommes là en présence d'un véritable *Ordo romanus* qui doit être un témoin assez fidèle des rites de la Rome chrétienne du VII^e siècle, avec son peuple bilingue et ses papes orientaux, dont nous savons qu'ils ont introduit alors tant d'usages palestiniens dans la liturgie de la Cité apostolique.

La schola se rassemble avec les évêques et les diacres dans la nef de la basilique constantinienne. Tous s'avancent jusqu'à l'emplacement de la croix, où ils commencent à chanter *Kyrie eleison* en se dirigeant vers l'autel. A l'arrivée, les diacres montent au sanctuaire, évêques et prêtres prennent place dans l'abside, et la schola devant l'autel. A ce moment on interrompt les *Kyrie eleison* et l'archidiaque fait signe au premier chantre. Celui-ci s'incline vers lui et entonne l'*alleluia*, qui est repris après chaque verset du psaume *Dixit Dominus* (ps. 109). Un autre chantre entonne ensuite le psaume 110 (*Confitebor*) qui est chanté de la même manière.

4. Michel ANDRIEU, *Les Ordines romani du haut moyen âge*, t. III, Louvain, 1951, pp. 362-372.

Après ces deux psaumes, chantés avec refrain, vient une autre forme de chant, un psaume responsorial : le premier chantre entonne avec les enfants un *alleluia* qui est repris par l'ensemble de la schola; un sous-diacre chante alors avec les enfants le verset *Dominus regnavit*, la schola reprend l'*alleluia*, les enfants continuent *Parata sedes tua*, puis, après un nouvel *alleluia* de la schola, *Elevaverunt flumina*. Ces versets achevés, le premier chantre salue l'archidiacre qui lui fait signe d'entonner une antienne composée de multiples *alleluia* que chanteront les enfants avec reprise de la schola. Ces *Alleluia cum melodiis infantium* sont encore en usage dans la liturgie ambrosienne⁵.

Quand les alléluias ont pris fin, un troisième chantre entonne à son tour un *alleluia* qui sera repris entre chaque verset du psaume 111 (*Beatus vir*). Puis vient un second chant responsorial *Alleluia, Pascha nostrum immolatus est Christus, Epulemur in azymis*. On comprend qu'Amalraire ait été frappé du luxe extraordinaire d'*alleluia*, de versets et de neumes qui marquent ainsi les vêpres romaines : *In ea statione in qua apostolicus celebrat vespertinale officium, alleluia canitur, cum omni supplemento et excellentia versusum et sequentiarum*⁶. Toutes ces mélodies de chant vieux-romain ont d'ailleurs été conservées en des manuscrits notés des XI^e-XII^e siècles⁷. Le premier office s'achève par le chant du *Magnificat*, accompagné de l'antienne *Scio quod Jesum quaeritis* qu'a entonnée l'archidiacre, et suivi de l'oraison sacerdotale que l'on trouve dans le sacramentaire.

La procession s'organise alors vers le baptistère avec l'antienne *In die resurrectionis meae*. Elle se déroule le long du portique absidial, construit par saint Léon le Grand et détruit par Léon XIII (1878), pour pénétrer dans le baptistère par le portique situé à l'opposé de l'actuelle entrée. Le premier chantre entonne alors le psaume 112 (*Laudate pueri*) que suit à nouveau le répons alléluiatique, chanté

5. *Liber vespertialis juxta ritum sanctae Ecclesiae Mediolanensis*, Rome, 1939. Voir les vêpres de Pâques et de son octave, où sont encore notés les répons entonnés *a Primicio Lectorum, a subdiacono, ab Archidiacono, cum Infantibus*.

6. HANSENS, *loc. cit.*, p. 84.

7. Tel le Vat. lat. 5319. Voir Dom M. HUGLO, *Le chant « vieux-romain »*, dans *Sacris erudiri*, 1954, pp. 116-120.

cette fois en langue grecque : *O Kyrios ebasileosen. Ké caristereosen* (ps. 92, 1-2), selon la graphie même de l'Ordo. Le *Magnificat* avec l'antienne *Venite et videte locum* et l'oraison *ad fontes* clôturera cette seconde station.

L'Ordo XXVII décrit ensuite la station *ad sanctum Johannem ad vestem* contiguë au baptistère. On y chante l'antienne *Lapidem quem reprobaverunt*, puis, avec reprise de l'*alleluia* à chaque verset, le psaume 113 (*In exitu*), suivi du répons alléluiatique *Venite exultemus Domino, Praeoccupemus faciem ejus, Hodie si vocem*, chanté par les enfants. On termine à nouveau par le *Magnificat* avec l'antienne *Cito euntes dicite discipulis ejus* et une oraison qu'ignorent les sacramentaires.

La procession entre enfin, au chant du *Vidi aquam*, dans la chapelle de la Sainte-Croix, dont nous pouvons évoquer la splendeur à travers le mausolée de Galla Placidia à Ravenne, car elle était construite sur le même plan et rivalisait avec lui pour la beauté des mosaïques, avant sa destruction par Sixte-Quint. On reprend alors tout le formulaire de la station *ad vestem*, ce qui est un indice du caractère factice de celle-ci. L'Ordo XXVII est peut-être contemporain d'un culte tout nouveau pour la relique du vêtement de saint Jean, mise en honneur par saint Grégoire le Grand. La station primitive est certainement celle du consignatorium de la Sainte-Croix. C'est à elle qu'est destinée la collecte *ad sanctum Andream*.

Nous en avons bien fini cette fois de la psalmodie et des *alleluia*, mais la fête liturgique à pareil jour, s'achève tout naturellement en des réjouissances d'un autre ordre. Le haut clergé romain, invité par le notaire, se réunit pour goûter trois espèces de vins dont l'Ordo nous précise les crus *de greco, de practisi, de proconia*. Après ce rafraîchissement, prêtres et acolytes doivent partir dans leurs titres respectifs pour y chanter à nouveau les vêpres et y servir aussi le vin.

L'office que nous venons de décrire était repris selon le même schéma et dans le même cadre chacun des jours de l'octave. Les cinq psaumes restaient ceux du jour de Pâques. Seuls variaient les versets responsoriaux latins et grecs et les collectes de chaque station. L'Ordo XXVII en donne le détail (80-84).

Cet ensemble de rites, si bien adapté à la joie et à la

majesté de la solennité pascale, l'était aussi au cadre liturgique de la Ville et au tempérament du peuple romain. Il n'allait pas tarder cependant à être accueilli au delà des monts.

II. — LES VÊPRES PASCALES EN PAYS FRANCS (VIII^e-X^e SIÈCLES)

L'enthousiasme avec lequel Amalaire célèbre lui-même durant toute l'octave pascale le « glorieux office » vespéral *juxta romanam consuetudinem* a pu influencer indirectement sur sa diffusion dans l'Empire franc au milieu du IX^e siècle, encore qu'Amalaire ne semble pas y avoir vu autre chose qu'une de ces curiosités du cérémonial romain dont il était friand. Mais il y avait déjà plus de cinquante ans qu'on le connaissait dans les grands centres liturgiques du royaume des Pépins. C'est pour eux qu'avait été copié l'*Ordo XXVII*, peu après 750, et rédigé vers la fin du siècle son abrégé l'*Ordo XXX B*. Les sacramentaires gélasiano-grégoriens de Gellone (vers 780), d'Angoulême (vers 800), de Saint-Gall (vers 815), de Rheinau (même date) comportaient tous les trois oraisons stationnales des vêpres de Pâques. Dans leur ferveur romanisante, les antiphonaires monastiques allaient reproduire telles quelles les prescriptions de l'*Ordo XXVII*, sans se soucier des adaptations qui s'imposaient pourtant : tant celui de Compiègne⁸, écrit entre 860 et 880, que celui du moine Hartker de Saint-Gall, un siècle plus tard, ils ne semblent guère gênés par le caractère baptismal et donc paroissial de cette liturgie, pas plus qu'ils ne se posent le problème du bilinguisme romain. On perçoit là ce que présentait d'artificiel la réforme liturgique de Charlemagne, mais aussi à quel point elle fut une réussite d'unification, puisque les moines francs se mirent à chanter les répons

8. Si l'on compare le texte de l'antiphonaire de Compiègne (P. L., 78, col. 770-775) avec l'*Ordo XXVII*, on pourra constater sa dépendance étroite de l'*Ordo* romain (la seule différence consiste dans la substitution du Psaume 114 à la répétition de l'*In exitu*). Il ne dépend pas, comme l'a cru Dom Huglo (*loc. cit.*, p. 119), de l'*Ordo XXX B*, qui a supprimé la station *ad vestem* et se contente de décrire les rites du dimanche de Pâques.

grecs avec le même cœur que les enfants romano-byzantins de la schola du Patriarchium au temps du pape Théodoros (642-649), en faisant comme eux station au baptistère, *ad vestem*, et à la Sainte-Croix⁹. Les réticences que certains manifestent aujourd'hui devant l'adoption d'une veillée pascale proprement baptismale dans une communauté monastique auraient surpris les fils de saint Benoît qui adoptaient si allégrement la liturgie locale du Latran.

Mais, par l'intermédiaire des abbayes, c'est aux cathédrales, que le rite passera et, là, il retrouvera toute sa signification, toute sa plénitude d'expression : en un temps où les baptêmes se raréfieront au sein même de l'office pascal du samedi soir, la procession aux fonts des vêpres de Pâques tiendra lieu en fait de cette rénovation des promesses baptismales que les liturgistes de Pie XII ont si heureusement insérée au cœur de la Nuit sainte.

Parmi tous les instruments de diffusion des vêpres romaines de Pâques, il faut citer l'*Ordo L*, dont Mgr Andrieu a décelé le rôle exceptionnel : introduit par le moine de Saint-Alban de Mayence, vers 950, dans son Pontifical, cet *Ordo romanus antiquus*¹⁰ a fait la conquête de tout l'Occident chrétien, de Bamberg à Winchester, de Cracovie à Vendôme, de Salzbourg au Mont-Cassin. Une main ordonnatrice, s'inspirant d'ailleurs du *Liber de divinis officiis* d'Amalraire, a, contrairement aux moines de Compiègne ou de Saint-Gall, simplifié et adapté l'*Ordo romain*. En élaguant les éléments trop marqués par les lieux et les contingences historiques, elle l'a universalisé. Il est important d'en saisir le schéma qui, désormais, ne subira plus guère d'aménagements en deçà des monts :

A L'AUTEL

Chant processionnel : *Kyrie eleison*.
Alleluia — Ps. 109. *Dixit Dominus*.

9. On trouvera le tableau comparatif de Compiègne et de Saint-Gall dans HANSSENS, *loc. cit.*, pp. 189-193.

10. En attendant l'édition critique que Mgr Andrieu a pu mettre au point avant de mourir, on en trouvera le texte dans HIRTORP, *De divinis catholicae Ecclesiae officiis*, Cologne, 1568, pp. 87-88, et dans GERBERT, *Monumenta veteris liturgiae Alemannicae*, Saint-Blaise, 1777-1779, t. II, p. 219.

Alleluia — Ps. 110. *Confitebor.*

Alleluia — Ps. 111. *Beatus vir.*

Répons graduel : *Haec dies* avec le verset *Confitemini Domino.*

Alleluia avec neumes — *Pascha nostrum* — alleluia. *Epulemur.*

Antienne *Et respicientes. Magnificat.*

Oraison.

AUX FONTS

Chant processionnel : antienne *In die resurrectionis meae.*

Alleluia — Ps. 112. *Laudate Pueri.*

Alleluia — Ps. 113. *In exitu Israël.*

Alleluia — *Venite exultemus* — alleluia — *Praeoccupemus.*

Antienne *Cito euntes dicite discipulis. Magnificat.*

Oraison.

A LA CROIX

Chant processionnel : antienne *Vidi aquam* ou *Christus resurgens.*

Oraison.

Si l'on compare l'ordonnance de l'*Ordo* mayençais du X^e siècle à celle qui est actuellement en usage en France, on sera frappé de leur parenté évidente. C'est elle que l'on trouve dans les *Ordinaires* de Reims, de Chartres ou de Soissons au XII^e siècle¹¹, et dans les *Ordines* recueillis par Martène¹². C'est elle encore que maintiendront les livres liturgiques des XVII^e et XVIII^e siècles : leurs rédacteurs, qui ne respecteront pourtant guère le vieil antiphonaire grégorien, se trouveront là en présence d'une coutume qui leur imposera le respect. Il y aura cependant plusieurs siècles déjà qu'elle aura été abandonnée par la ville où elle était née. Comment cet abandon a-t-il pu être consenti ?

11. On pourra consulter en particulier les éditions suivantes : Ulysse CHEVALIER, *Sacramentaire, Martyrologes, Calendrier, Ordinaire et Prosaire des églises de Reims*, Paris, 1900, pp. 133 et 289; Yves DELAPORTE, *L'Ordinaire chartrain du XII^e siècle*, Chartres, 1953, pp. 113-114; *Rituale Mandatum insignis Ecclesiae Suessionensis*, Soissons, 1856, pp. 115-117.

12. MARTÈNE, *De antiqua Ecclesiae disciplina*, Lyon, 1706, pp. 494 sq.

III. — L'ABANDON DES VÊPRES PASCALES A ROME
AU XIII^e SIÈCLE

La célébration des vêpres pascales au Latran avait survécu aux grands effondrements du siècle de fer. Le renouveau liturgique, qui porte la marque de saint Grégoire VII, lui avait rendu une splendeur dont l'antiphonaire de Saint-Pierre du XII^e siècle¹³ et les Ordines XI et XII de Mabillon¹⁴ nous ont laissé un précieux témoignage, encore que nous y percevions l'abandon progressif de la fériation de toute l'octave de Pâques.

L'antiphonaire de Saint-Pierre nous donne une adaptation de la liturgie du Latran à l'usage du Vatican. L'adaptation était facile, puisque le pape Symmaque (498-514), chassé du Latran par un antipape et réfugié au Vatican, y avait justement imité, autour du baptistère damasien, le dispositif du baptistère latéran pour célébrer la Pâque : c'est ainsi que le vieux Saint-Pierre avait, dans son transept nord, un baptistère avec oratoire de la Croix et chapelles des deux Saint-Jean¹⁵. Après avoir dit None au chœur à voix basse, les chanoines se rendaient en procession jusqu'à la Confession de Saint-Pierre, en chantant neuf *Kyrie eleison*. En tête de la procession, on portait l'encens, les croix et le cierge pascal, *facula baptismi* (c'est la plus ancienne attestation de cet usage à Rome). Devant l'autel papal, le clergé du Vatican chantait les trois psaumes 109, 110 et 111 avec reprises alléluïatiques, en intercalant le répons *Dominus regnavit* entre le *Confitebor* et le *Beatus vir*, puis venait l'antienne *Cito euntes* avec le Magnificat et l'oraison. On se rendait ensuite à l'oratoire de la Croix, au chant de l'antienne *in die resur-*

13. *Archiv. Capit. de Saint-Pierre*, B 79, édité par le bienheureux Jean-Marie TOMMASI, *Opera omnia*, édit. A. F. Vezzosi, t. IV, pp. 95-96.

14. Les *Ordines XI et XII* de Mabillon sont reproduits dans la P. L., 78, col. 1025-1102. On en trouvera une édition critique dans FABRE-DUCHESNE, *Le Liber censuum de l'Église romaine*, Paris, 1910 : Ordo XI (*Liber politicus* du chanoine Benoît), t. II, pp. 153-154; Ordo XII (*De consuetudinibus* du camérier Cencius de Sabellis), t. I, pp. 290-316.

15. LOUIS DUCHESNE, *Le Liber Pontificalis*, t. I, Paris, pp. 261 et 266.

rectionis. La station *ad crucem* comportait le psaume 112, l'antienne *Venite et videte* avec le second Magnificat et l'oraison. C'est alors seulement que la procession gagnait le baptistère, en chantant le *Vidi aquam* qui prenait là tout son sens. Après l'*In exitu* et le troisième Magnificat avec l'antienne *Scio quia Jesum quaeritis* et l'oraison, on revenait vers l'autel de la confession, au chant de l'antienne *Crucifixum in carne* et de la séquence *Mane prima sabbati*. Un quatrième Magnificat avec l'antienne *Venit Maria nuntians* et une dernière oraison clôturait la fonction liturgique. Dès le lundi, les vêpres retrouvaient leur structure habituelle.

Avec l'*Ordo* du chanoine Benoît (*Ordo XI*), compilé au milieu du XII^e siècle et celui du camérier Cencius de Sabelis qui en dépend (*Ordo XII*, postérieur de cinquante années), nous retournons au Latran :

A la fin du repas (qui suit la grand-messe de Pâques) le Seigneur pape descend à la basilique du Sauveur, au secretarium, où il se repose un peu; puis il se lève et, ayant dit none, il entre pour les vêpres selon l'ordre indiqué dans l'Antiphonaire.

LES TROIS VÊPRES ÉTANT ACHÉVÉES, dans la basilique du Sauveur, aux fonts et à la croix, le Seigneur pape revient au portique [du baptistère]. On y dispose un faldistoire; il s'y assied et tous les autres ordres autour de lui. L'échanson avec d'autres jeunes gens prépare, selon le cérémonial, de la boisson devant le Seigneur pape. Celui-ci boit lui-même du vin et tous les autres en boivent. Pendant ce temps les chantres se lèvent et chantent la séquence grecque *Pascha ieron*. Quand la séquence est finie, ils vont baiser le pied du pontife qui leur donne à boire une coupe de vin. Ainsi tous s'en retournent joyeux (*Ordo XI*)¹⁶.

L'*Ordo XII* se contente de reprendre cette description si vivante, en y apportant quelques précisions qui nous permettent d'apprécier mieux encore les mœurs très simples, toutes baignées de soleil méditerranéen, de la Rome médiévale :

[Quand le Pontife est revenu au portique de Saint-Venant],

16. P. L., 78, col. 1045.

il s'y assied avec les évêques, les cardinaux et les autres ordres; les autres, tant laïques que clercs, s'installent à terre sur un tapis. L'échanson et les autres serviteurs lui présentent alors un vin clairet, ainsi qu'à tous ceux qui l'entourent. Cependant le primicier de la schola se lève avec les chantres et il entonne cette prose grecque :

Une Pâque sacrée nous a été révélée aujourd'hui :
 Pâque nouvelle, sainte, Pâque mystique, Pâque toute auguste;
 Pâque, le Christ libérateur;
 Pâque immaculée, grande Pâque, Pâque des croyants;
 Pâque qui nous ouvre les portes du Paradis;
 Pâque qui sanctifie tous les fidèles,
 Christ, bénis le pape de Rome¹⁷.

A la fin du XII^e siècle, les trois vêpres de Pâques ont donc conservé toute leur splendeur. D'après l'*Ordo XII*, le pape en renouvelle la célébration, selon des rites identiques, le lundi soir. Mais, à cette époque, il ne descend plus le mardi à la basilique du Sauveur; la cour pontificale est alors relayée dans la célébration de l'office par les chanoines du Latran. Dans son *Ordo officiorum Ecclesiae Lateranensis*¹⁸, écrit en 1143 (sans doute la même année que l'*Ordo XI*), le chanoine Bernhard déclare que, le dimanche et le lundi de Pâques, le chapitre laisse la place à la Curie pour le chant des vêpres dans la basilique; mais, continue-t-il, *Feria tertia autem in majori ecclesia vesperas decantamus*. Et il en décrit les rites. Il ne va plus s'agir de « trois vêpres », comme dans la liturgie papale, mais de deux seulement, la station *ad crucem* étant abandonnée : les vêpres dans la basilique commencent par le *Deus in adiutorium* et non plus par la procession au chant du *Kyrie eleison*, les trois premiers psaumes ne sont plus accompagnés à chaque verset des alléluias du peuple (qui est pourtant présent, puisqu'on

17. P. L., 78, col. 1080. Le chant *Pascha ieron* transforme, par sa dernière phrase, en prière pour le pape un stichère de l'Orthros byzantin de Pâques. Cf. E. MERCENIER, *La prière des Églises de rite byzantin*, t. II, 2^e partie, p. 278. Sur son adaptation romaine, voir le texte édité par Dom PIRRA, dans son *Hymnographie de l'Église grecque*, reproduit dans le *D.A.C.L.*, t. VI, col. 2848.

18. Ludwig FISHER, *Bernhardi cardinalis et Lateranensis Ecclesiae Prioris Ordo officiorum ecclesiae Lateranensis*, Munich, 1916, pp. 181-182.

l'encense plusieurs fois), mais on chante avec chaque psaume les antiennes de *Laudes Angelus autem Domini, Et ecce terrae motus, Erat autem*. Après les psaumes, plus de répons alléluiatiques, mais seulement l'*Haec dies*, le Magnificat avec son antienne et, pour finir, selon le vieil usage du Latran, l'oraison dominicale. S'il y a eu baptême la veille, une solennelle procession s'organise alors vers le baptistère, précédée de la croix, de l'encens, des cierges et d'un clerc portant le sacramentaire. On chante durant la procession et autour des fonts les deux derniers psaumes avec leurs antiennes. L'office se termine par une oraison, chantée par le prêtre *facie ad fontes*, et par le *Benedicamus Domino*. Le chapitre rentre alors jusqu'au cloître en silence. *Sic fit per totam hebdomadam*.

Il suffit de lire cette description pour deviner que le cœur n'y est plus : on a réduit les rites au maximum, on se dégage le moins possible du cadre des vêpres traditionnelles. Les secondes vêpres au baptistère n'ont même plus de Magnificat; elles ont été remplacées par une simple procession votive. Nous sommes loin des exubérances de l'Antiphonaire de Saint-Pierre et de la joie simple de l'*Ordo XI*, pourtant contemporains l'un et l'autre de l'*Ordo Lateranense*. Il est vrai qu'un office canonial ne saurait déclencher l'enthousiasme des foules.

La désaffection du chapitre du Latran pour le « glorieux office » ne va pas tarder à gagner la Curie elle-même. Sans doute, à la fin du XIII^e siècle, Durand de Mende décrit-il encore les vêpres pascales selon les anciens ordines avec le *Kyrie eleison* initial, les psaumes entremêlés d'alléluias et les trois stations; nous y voyons la procession « descendre » *ad fontes* avec le cierge pascal : *Descendimus processionaliter ad fontes cum cereo per totam hebdomadam cantantes canticum exultationis, et populus sequitur, scilicet viri per se et mulieres per se... Circa fontes cantantur Psalmi Laudate pueri, scilicet noviter baptizati et In exitu Israël de Egypto quia per baptismum de tenebris peccati eximus... Postea transitur ad aliquod oratorium et fit statio ad crucifixum*¹⁹. L'évocation de « quelque oratoire » pour y faire

19. GULIEMI DURANDI, *Rationale divinatorum officiorum*, Lyon, 1682, pp. 380-381.

la station à la croix nous avertit cependant que nous ne sommes plus désormais dans le cadre du baptistère de Constantin et de Xyste III. En tous cas le témoignage de Guillaume Durand n'est pas corroboré par les ordines contemporains ou ceux des siècles suivants.

Avec l'Ordinaire de la Chapelle papale, rédigé dans le premier quart du XIII^e siècle, nous voyons, en effet, apparaître deux rituels concomitants des vêpres pascales :

Aux vêpres, si elles sont célébrées dans la Chapelle, antienne *Angelus Domini* avec les autres qui sont marquées à Laudes. Psaumes *Dixit Dominus*, *Confitebor*, *Beatus vir*, *Laudate pueri*, *In exitu*, verset *Haec dies*, antienne à Magnificat *Et respicientes*, oraison, *Benedicamus Domino*, *alleluia*, *alleluia*.

Si le Seigneur Pape entend les vêpres (*audit Vesperas*) au Latran, le primicier avec la schola les chante comme il est marqué dans l'antiphonaire diurnal romain²⁰.

Des deux rituels, le plus récent ne va pas tarder à l'emporter sur l'autre. Si le cérémonial de Grégoire X²¹ (*Ordo XIII*), rédigé à Lyon en 1274, renvoie encore à l'Ordinaire d'Innocent III, celui du cardinal Jacques Gaetani Stefaneschi (*Ordo XIV*), datant des premières années du XIV^e siècle, n'y fait plus la moindre allusion et il exclut Pâques des jours où le pape doit présider les vêpres²². Vers 1350, Pierre Amelius (*Ordo XV*) nous montre le Pontife assistant aux vêpres pascales en chape blanche et mitre simple, mais il n'est plus question d'une procession au baptistère; quant aux lundi et mardi suivants, *Papa non venit ad vespèras his duabus diebus*²³. Désormais, qu'il s'agisse de Jean Burchard dans son *Journal* (1482-1506), d'Augustin Patrizi dans le *Cérémonial romain* (1488), ou de Paris de Grassi dans son *Ordo romanus* (vers 1510) publié par Martène²⁴, aucun

20. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Cod. lat.* 4162 A, fol. 40^v. L'Ordinaire de la Chapelle papale au XIII^e siècle n'est pas encore édité. Il est conservé dans un seul manuscrit sous le titre suivant : *In nomine domini incipit ordo romanae ecclesiae quem consuevimus observare tempore Innocentii tertii papae et aliorum pontificum*. Le manuscrit est une copie assez tardive (deuxième moitié du XV^e siècle).

21. P. L., 78, col. 1119.

22. P. L., 78, col. 1220 et 1223.

23. P. L., 78, col. 1334.

24. MARTÈNE, *De antiqua Ecclesiae disciplina*, pp. 153-154.

des Cérémoniaires pontificaux ne parlera plus de l'antique office.

L'abandon des trois vêpres de Pâques est donc à situer dans le cours du XIII^e siècle. Nous retrouvons là un des points de rupture majeurs de la tradition liturgique romaine : les événements vont imposer une scission totale entre la vieille liturgie stationnante des basiliques et celle de la Curie pontificale. Les deux rites ont pu coexister et s'harmoniser au cours du XII^e siècle. Nous avons vu, dans l'*Ordo* du chanoine Bernhard, la Curie célébrer ses vêpres dans la basilique constantinienne le soir de Pâques, mais, à partir du milieu du XIII^e siècle, la Curie devient itinérante à la suite du Pontife romain lui-même : Innocent IV, poursuivi par Frédéric II, se réfugie à Lyon pendant plus de dix années, retourne en Italie en 1251 et meurt à Naples (1254). Alexandre IV († 1261) séjourne à Anagni ou à Viterbe; Urbain IV erre dans ses forteresses d'Orvieto, de Montefiascone ou de Viterbe et finit ses jours à Pérouse (1264). Grégoire X, après avoir vécu à Orvieto, à Florence et à Lyon, expire à Arezzo en 1276. Martin IV réside en Toscane; Benoît XI succombe dans l'exil à Pérouse (1304), après avoir cherché à s'établir en Lombardie. Enfin la papauté se fixe en Avignon avec Clément V, en 1309, pour soixante-dix années, qui seront suivies du Grand Schisme d'Occident (1378-1415). Cette simple évocation de dates explique comment la liturgie stationnante de Rome a pu mourir, et la liturgie de la Curie pontificale se constituer en liturgie palatine de la « chapelle papale ». Quand, avec Martin V, les papes rentreront définitivement à Rome (1420), ce sera pour se fixer au Vatican, et les timides essais de restauration de la liturgie stationnante seront voués à l'échec. Il y a des courants qui sont irréversibles.

Les vêpres de Pâques, nées au Latran et constituées en fonction du Latran, ont succombé avec le Latran de Grégoire le Grand, de Grégoire VII et d'Innocent III. Un fait contribua d'ailleurs à en effacer le souvenir : c'est que le Bréviaire des Frères mineurs, qui, à partir de 1280, allait diffuser dans tout l'Occident l'office de la Curie romaine, ne gardait rien de l'ancien office. Les vêpres qu'il donne pour le soir de Pâques sont exactement celles que propose, comme premier schéma, l'Ordinaire de la chapelle papale;

elles sont passées intégralement dans le Bréviaire romain de saint Pie V²⁵.

*
**

L'antique office romain du soir de Pâques ne constitue pas un simple aménagement des vêpres de type monastique que nous célébrons chaque jour. C'est une fonction liturgique propre. Les psaumes vespéraux eux-mêmes y reçoivent des rites qu'ils accompagnent une signification nouvelle. Nous sommes en présence d'un office essentiellement paroissial, d'une liturgie baptismale de caractère populaire. Présidé par l'évêque, groupant les nouveaux baptisés au premier rang de la communauté, cet office possède, en effet, trois éléments d'une célébration populaire : la prière litanique initiale, la psalmodie responsoriale avec ses alléluias faciles à chanter, la procession aux lieux saints du baptême, derrière la croix et le cierge pascal. Né autour d'un baptistère, il peut être adapté à toute communauté qui possède un baptistère. Alors que le nouvel Ordo de la Semaine Sainte a privé les fonts d'un honneur traditionnel, en faisant bénir l'eau et conférer le baptême dans le sanctuaire, la restauration de la liturgie vespérale devrait aider à leur rendre leur dignité.

Quand la communauté des adultes aura repris le chemin du baptistère, retrouvé le sens de la marche festive d'action de grâces vers le « sein maternel » d'où procède la vie nouvelle²⁶, la procession des communiantes, au soir de leur profession de foi, retrouvera, elle aussi, une signification nouvelle; elle s'insérera dans le mouvement même de toute l'Église locale vers le Dieu vivant, s'exprimant dans son Mémorial rituel.

PIERRE JOUNEL.

25. Arsène LE CAROU, *Le Bréviaire romain et les Frères mineurs au XIII^e siècle*, Paris, 1928, pp. 130-131.

26. *Missale Romanum, In vigilia paschali Ordo benedictionis Fontis.*